eaux de baignade
saison 2022

Pays Basque
Euskal Herria
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
HIRIGUNE ELKARGOA

La Communauté Pays Basque s'inscrit dans une démarche partenariale avec les communes du littoral et met en place des outils innovants de gestion active des zones de baignade permettant d'assurer aux usagers que l'eau est de bonne qualité quand la plage est ouverte.

Une restitution synthétique de la saison 2022 est proposée dans ce document.

35
zones de baignade

100% classées en Excellente ou Bonne Qualité

21
plages labellisées pavillon bleu

PAVILLON BLEU

DURANT LA SAISON ESTIVALE

200 000
personnes

Fréquentation chaque jour l'été

2800
analyses
sur l'ensemble de la saison

27
jours de pluie

381 mm de cumul de pluie

+ de 95,7 %
temps moyen d'ouverture des plages

5
jours de fermetures préventives par plage en moyenne

96% des fermetures lors des pluies

↑ Crédit photo : CAPB

35 zones de baignade classées en excellente et en bonne qualité

La Communauté Pays Basque déploie des outils de gestion qui permettent une prévision de la qualité des eaux de baignade laquelle est transmise aux Maires concernés.

***ARS**
Dans chaque région, l'Agence Régionale de Santé met en œuvre la politique de santé publique en liaison avec les services chargés de la santé au travail, de la santé scolaire et universitaire et de la protection maternelle et infantile. Elle assure notamment le suivi sanitaire de l'eau.

Durant la saison estivale, un suivi quotidien de la qualité des zones de baignade est réalisé sous la responsabilité de la Communauté Pays Basque, en lien avec les communes sur les 34 plages de la Côte Basque ainsi que sur le lac de Saint-Pée-sur-Nivelle. Des analyses rapides sont effectuées sur le littoral basque afin d'obtenir un résultat en 3h (contre 36h pour les méthodes traditionnelles) avant l'ouverture des zones de baignade.

La Communauté Pays Basque utilise aussi des logiciels de modélisation ou des outils statistiques sur certains secteurs complexes.
Ces outils mathématiques de prévision de la qualité des eaux de baignade intègrent l'analyse de tous les facteurs environnementaux et l'état des systèmes d'assainissement en temps réel.

Pour veiller à la bonne gestion des eaux de baignade par les collectivités, des contrôles sanitaires sont réalisés entre le 1er juin et le 30 septembre par l'Agence régionale de santé - **ARS***. Ils consistent en un prélèvement d'eau réalisé sur chaque zone de baignade de manière hebdomadaire. Les échantillons sont transmis au laboratoire pour des analyses bactériologiques. Les résultats sont connus 48h plus tard et communiqués aux communes pour affichage.

À l'issue de la saison 2022, les 35 zones de baignade de la Côte Basque sont reconnues eau d'excellente ou de bonne qualité : la Grande plage Sud de la baie de Saint-Jean-de-Luz passe d'ailleurs de "bonne qualité" à "d'excellente qualité".

Les plages ont été ouvertes 95,7 % du temps en moyenne

La Communauté Pays Basque accompagne les communes pour assurer la sécurité des baigneurs.

Il est rappelé que ce sont les Maires qui sont responsables des eaux de baignade sur leur commune. En 2022 les plages ont été ouvertes 95,7 % du temps en moyenne à l'échelle de la côte.

Au-delà des interdictions de baignade pour cause de forte houle, vent violent, présence de courant de baïne, la baignade peut présenter un risque en cas de dégradation momentanée de la qualité de l'eau.

Si la qualité de l'eau présente un risque de dégradation momentanée, les maires peuvent décider d'interdire la baignade par arrêté municipal. C'est un principe de précaution qui s'applique pour assurer une protection maximale des usagers.

Pourcentage de fermetures préventives/mois sur la saison

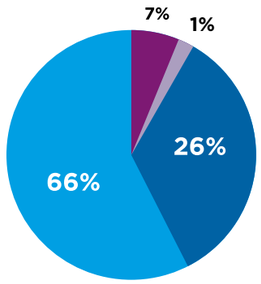

- Juin
- Juillet
- Août
- Septembre

66% des interdictions de baignade en septembre.

Plus de 95 % des cas de fermetures préventives ont eu lieu par temps de pluie en lien avec deux phénomènes susceptibles de se cumuler :
- les systèmes d'assainissement (réseaux de collecte et bassins de stockage) situés en amont des stations d'épuration qui ne peuvent absorber les épisodes de forte intensité ;
- les crues des cours d'eaux côtiers.

Indicateurs de pluviométrie entre 15 mai et 30 septembre à l'échelle de la Communauté Pays Basque

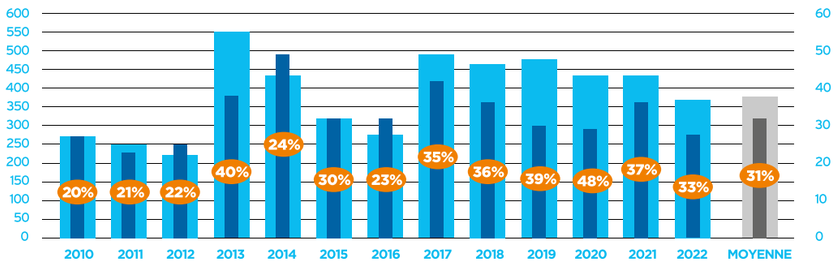

CUMUL de pluviométrie(mm)
NOMBRE DE JOURS de pluie (>= 2 mm)
PROPORTION DE PLUIES INTENSES (>p 1 mois)

En moyenne, les plages ont été fermées 5 jours sur la saison.
Les plages ayant cumulé le plus de fermetures (entre 8,5 et 9,5 jours) sont : l'Uhabia Sud à Bidart, la Grande plage et Erromardie à Saint-Jean-de-Luz, Socoa et Fort Socoa à Ciboure.

Nombre de jours de FP/plage

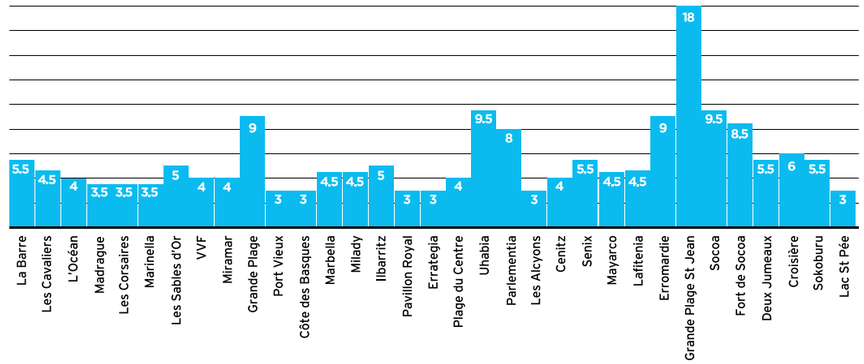

Deux particularités pour cet été 2022

50% du cumul de précipitations ont été enregistrés entre le 23 et le 30 septembre.

La saison est dans la moyenne selon les différents indicateurs de pluie (cumul et intensité) :
- 27 jours de pluie ;
- 33 % de pluies supérieures à la pluie de fréquence de retour mensuelle ;
- 6 évènements qui localement ont atteint la pluie de fréquence de retour annuelle.

On note cependant une variabilité spatiale importante de ces cumuls totaux : si la moyenne est d'environ 381 mm, en fonction des sites, les cumuls peuvent atteindre de 304 mm à 501 mm. Les secteurs de Biarritz, Bidart, Saint-Jean-de-Luz et Guéthary sont les plus touchés de cette saison.

Une sécheresse avec des étiages sévères et prolongés des cours d'eau.

On remarque, pour cette saison, le plus fort taux d'ensoleillement depuis au moins 5 ans.

Le 03 août, un arrêté préfectoral a réglementé temporairement les usages de l'eau potable sur certaines communes des Pyrénées-Atlantiques en raison de l'épisode de sécheresse touchant l'ensemble du territoire. Les communes du littoral ont donc pris des mesures d'économie d'eau telles que la fermeture des douches et rince-pieds des plages tout en maintenant les points d'eau potable à proximité.

↓ Crédit photo : Observatoire de la Côte Aquitaine, COM' BY AVM

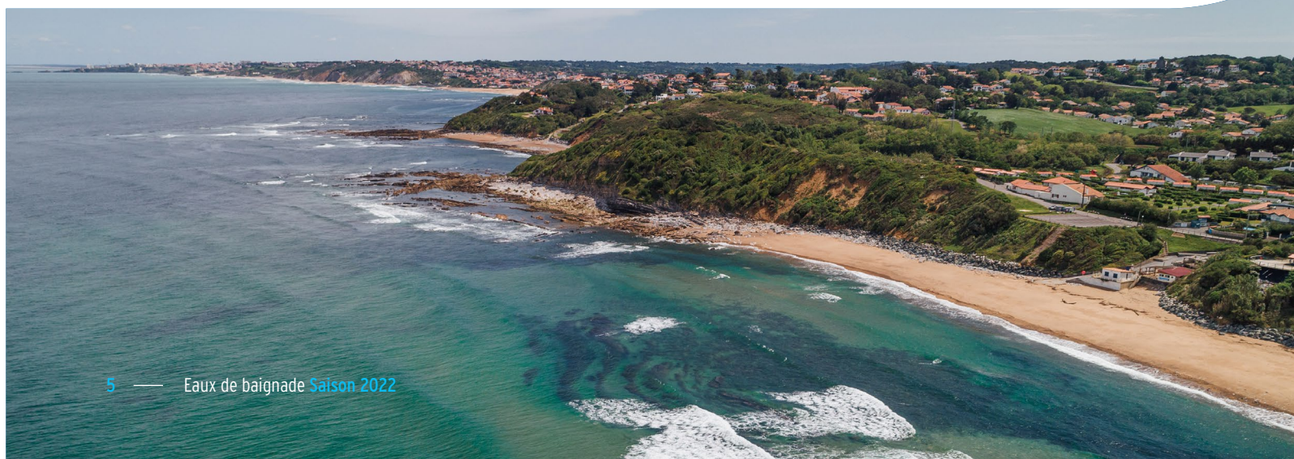

28 000 nouveaux utilisateurs de Kalilo

En lien avec les offices de tourisme et les communes, la Communauté Pays Basque a développé dès 2019 une application disponible en quatre langues qui permet d'informer les usagers sur les plages surveillées de la côte basque, la couleur des drapeaux.
Une information dédiée à la qualité de l'eau sur chaque fiche de plage permet de valoriser les prévisions issues des outils de gestion en mettant à disposition des données locales de houle et de vent.

L'application a également accompagné la mise en application du décret du 31 janvier 2022 détaillant la nouvelle réglementation des drapeaux de baignade afin d'uniformiser et d'harmoniser les usages avec la norme internationale. Les codes graphiques de l'application ont ainsi été repris sur la nouvelle signalétique présente sur les plages.

Une campagne de communication a été déployée durant la saison estivale pour promouvoir cette application auprès des touristes avec, une signalétique sur site, des insertions dans la presse locale et des posts sur les réseaux sociaux. Des partenariats ont également été tissés avec les restaurants et bars du littoral : des sets de table et sous-verres sont venus offrir d'autres espaces de visibilité.

↑ Crédit photo : Théo Cheval - Keemia

> *L'application a enregistré 28 000 nouveaux utilisateurs en 2022 (contre 13 000 en 2021), notamment des vacanciers venus de France – Bordeaux, Paris – mais aussi d'Espagne principalement.*

3 périodes de blooms d'Ostreopsis spp. observées

La gestion du risque lié à la microalgue ostreopsis

En raison du risque potentiel pour les usagers des plages face aux efflorescences de la microalgue toxique *Ostreopsis spp.* qui a fait son apparition sur le littoral basque en 2020, un groupe d'experts a été constitué au sein du Groupement d'Intérêt Scientifique Littoral basque pour étudier l'algue *Ostreopsis* et mettre en place un dispositif de surveillance environnemental et sanitaire et des mesures de gestion.

Dispositif de suivi mis en place en 2022

Établi dans le cadre d'un contrat de recherche entre la Communauté Pays Basque, l'IFREMER et Rivages Pro Tech cofinancé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et l'**ARS***, le dispositif a permis de suivre l'évolution d'*Ostreopsis* dans les eaux de baignade et de performer des outils permettant une reconnaissance plus rapide et spécifique d'*Ostreopsis*.

Le suivi réalisé est basé sur un protocole établi par l'Ifremer. Il consiste en :
- Des prélèvements d'eau et d'algues ;
- Une comptabilisation des cellules d'*Ostreopsis* au microscope.

La fréquence d'échantillonnage et le nombre de sites sont évolutifs en fonction des seuils de concentration mesurée en *Ostreopsis*.

Par ailleurs, des actions complémentaires ont été menées visant à :
- mettre au point une technique d'analyse permettant d'identifier et quantifier rapidement les deux espèces (cf. *ovata* et cf. *siamensis*) ;
- évaluer la robustesse de la méthode d'échantillonnage ;
- élaborer une base de données rassemblant les données environnementales et les conditions océano-climatiques pour repérer les anomalies et tenter de les corréler à la présence d'*Ostreopsis*.

↓ Crédit photo : Rivages Pro tech SUEZ

Les résultats de ce dispositif ont été partagés aux communes littorales au cours de réunions hebdomadaires tenues entre juin et septembre, auxquelles participaient également l'ARS* et le Centre Anti-Poison pour les signalements d'intoxications.
102 cas d'intoxication ont été recensés

INFORMATION DE LA POPULATION ET DES GROUPES CIBLES

En cas de présence de MICROALGUES TOXIQUES

Comment agir ?

Une microalgue de genre *Ostreopsis spp.* a été repérée dans les eaux du littoral de la Côte Basque durant l'été 2021. Elle est susceptible de réapparaître et peut affecter la santé des usagers au niveau respiratoire et/ou cutané.

Qu'est ce que *Ostreopsis* ?

Cette microalgue, invisible à l'oeil nu, peut donner à l'eau un goût métallique. Elle peut parfois être présente sous forme de matière brune gélatineuse en surface en dépôts sur les rochers et sur les macroalgues.

Quels symptômes peuvent apparaître ?

Les baigneurs, surfeurs, promeneurs, riverains ou professionnels exposés à cette algue **(inhalation, embruns, contacts)** peuvent ressentir des symptômes grippaux/irritatifs ou cutanés : **toux, mal de gorge, nez et yeux qui coulent, saignements de nez, gêne respiratoire, fièvre, tremblements, douleurs musculaires, maux de tête, nausées, éruptions cutanées...**

Ces symptômes peuvent apparaître dans un délais de 6 h après l'exposition, et disparaissent généralement sous 3 à 4 jours.

En savoir + et consulter les affiches en Anglais, Espagnol et Basque sur :
www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Pour être informé des conditions de baignade, kalilo Téléchargez l'Appli KALILO (infos utiles sur les plages du Pays Basque)

Recommandations en cas de forte concentration de la microalgue

> Après la baignade, **prenez une douche** (corps et cheveux)

> Après la pêche, comme avec tous les poissons, **évisocérez les (même les petits)** avant de les consommer et ne consommez pas les autres produits de la mer (mollusques, crustacés...)

> Les **personnes fragiles** (antécédents ORL, pulmonaires - asthme,bronchite chronique,... allergies, maladies cardiovasculaires - hypertension, arythmie, AVC,... diabète etc.) **ne doivent pas fréquenter la plage et ses abords**

Si les symptômes persistent et s'aggravent (gêne respiratoire marquée, douleurs musculaires et tremblements prolongés), **consultez rapidement un médecin** et appelez le centre antipoison en notifiant l'exposition à la microalgue.
En cas d'urgence, contactez le 15.

En cas d'apparition de symptômes possiblement liés à une exposition dans le cadre de votre **activité professionnelle, contactez votre service de Santé au Travail habituel.**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité — ars Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Information de la population et des groupes cibles

Pour le grand public
L'information s'est faite par le biais de notifications sur l'application Kalilo en période de bloom. Les résultats des suivis dans les zones de bain étaient mis en ligne sur le site de la Communauté Pays Basque accompagnés d'une foire aux questions (127 vues durant l'été).

https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre-ici/leau/le-littoral/les-eaux-de-baignade/suivi-ostreopsis

Des affiches de prévention et d'information ont été créées en lien avec l'Agence Régionale de Santé – **ARS*** et ont été posées sur différents points des plages : entrée, poste de surveillance,etc.

Pour les professionnels
Des webinars ont aussi été organisés pour informer et échanger avec les professionnels de santé, sauveteurs côtiers, aux agents des offices du tourisme, restaurateurs et commerçants installés en bord de plage.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité — eau GRAND SUD-OUEST AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE — ars Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Pays Basque Euskal Herria
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION – HIRIGUNE ELKARGOA

Crédit photo couverture : L. Tomassi - Mise en page : Agathe Marcé - Février 2023